

Ministry Of Education Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT AD MOD D

RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) Élève non identifié comme étant en difficulté, mais qui requiert un programme et / ou des services à l'enfance en difficulté, y compris des attentes d'apprentissage modifiées ou différentes ou des adaptations

PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève: 123456789

Nom de famille: Difficulté d'apprentissage

Prénom: Secondaire

Sexe: F

Date de naissance: 12/12/1994

École: de l'Ontario

Palier: Secondaire

Semestre: 1

Directrice / directeur d'école: Mme Direction

Année d'études / classe pour l'enfance en difficulté: 9e année

Année scolaire: 2008-2009

Anomalie (identifiée): Difficulté d'apprentissage

Placement: Classe ordinaire avec services indirects

L'élève (palier secondaire seulement) étudie actuellement en vue d'obtenir le:

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario Certificat d'études secondaires de l'Ontario Certificat de rendement

Secondaire Difficulté d'apprentissage

DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS		
Sources d'information	Date	Résumé des résultats
Évaluation psychologique	15/09/2005	Le rapport confirme un trouble d'apprentissage de l'expression écrite et de la lecture. Aptitudes intellectuelles au niveau de la moyenne, forces relatives au niveau du vocabulaire.
Évaluation auditive centrale	17/05/2006	Le rapport confirme une lenteur dans le traitement de l'information. Des lacunes importantes touchent l'attention auditive.

LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE	
Points forts	Besoins
Habilités liées au fonctionnement intellectuel	Habilités liées à l'autonomie et l'organisation personnelle
Habilités en langage expressif - oral	Habilités liées à la rétention de l'information verbale
Habilités liées au raisonnement mathématique	
Habilités liées à la créativité	
Compétences personnelles: très apprécié de ses pairs	

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1. Habilités liées à l'autonomie et à l'organisation	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
2. Habilités liées à l'attention, la concentration et la mémoire	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
3. Toutes les matières	<input checked="" type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input type="checkbox"/> D

FORMATS DES BULLETIN
 Bulletin scolaire de l'Ontario
 Autre format de bulletin
ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
Ralentir le débit	Réduction des stimuli auditifs	Autre aire de travail
Présenter l'information une étape à la fois	Réduction des stimuli visuels	Ralentir le débit
Tutorat par les pairs	Siège préférentiel	Lecture des directives et/ou des questions
Schéma organisationnel	Autre aire de travail	Accepter les réponses courtes, choix multiples
Temps supplémentaire pour traiter l'information		Fournir un support visuel
Fournir un support visuel		Temps supplémentaire
Logiciel de traitement de texte et correcteur d'orthographe		Évaluer ses connaissances en plus petites quantités
		Logiciel de traitement de texte, correcteur d'orthographe
		Mise en évidence des points clés des directives

ÉVALUATIONS PROVINCIALES

C'est une année d'évaluation provinciale Non Oui

Oui 9e année --Mathématiques

Adaptations autorisées Non Oui (énumérer ci-dessous)

Travail seul(e) ou lieu de travail calme

Temps supplémentaire pour terminer le test, jusqu'à un maximum de deux fois le temps normalement alloué

Utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte (avec un correcteur orthographique)

Exemption et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)

Dispense - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)

Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) Oui

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ		
MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS		
Habilités liées à l'autonomie et à l'organisation		
<p>Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):</p> <p>Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):</p> <p>Cote / Pourcentage:</p> <p>Année d'études dans le curriculum:</p>	<p>Niveau de rendement actuel dans les autres cours:</p> <p>L'élève éprouve de la difficulté à s'organiser et à compléter ses travaux dans le temps prescrit. Il éprouve aussi de la difficulté à structurer ses textes en unités séquentielles.</p>	
<p>Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.</p> <p>L'élève sera capable de s'organiser pour compléter les travaux assignés.</p>		
Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève suit un plan et complète 50% de ses travaux, avec de l'aide, dans tous ses cours dans le délai prescrit.	Fournir un plan détaillé de la démarche/fournir un modèle d'un produit terminé/utiliser un code pour indiquer les étapes accomplies/schémas organisationnels.	Liste de vérification/entrevue
	Favoriser des occasions de questionnement qui sont facilitantes tel qu'en petit groupe, seul avec l'adulte, en situation familière.	Autoévaluation/activité orale
	Utiliser une variété d'organiseurs.	Productions écrites
2e trimestre		
L'élève suit le plan de la démarche proposée et complète 50% de ses travaux, de façon autonome, dans tous ses cours dans le délai prescrit.	Même que ci-dessus.	Même que ci-dessus.
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ		
MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS		
Habilités liées à l'attention, la concentration et la mémoire		
Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent): Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu): Cote / Pourcentage: Année d'études dans le curriculum:		Niveau de rendement actuel dans les autres cours: L'élève éprouve de la difficulté à maintenir son attention en salle de classe et à maintenir une vigilance lors de l'exécution de ses travaux.
Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme. L'élève sera capable de retenir les informations verbales en salle de classe pour bien exécuter ses tâches.		
Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1er trimestre/semestre		
L'élève participe activement en salle de classe en étant à l'écoute de ses pairs.	Revoir les règles de la communication orale/se référer aux supports visuels lors des explications verbales/utiliser un signal discret et pré-établi avec l'élève afin de capter son attention/ralentir le débit de parole	Autoévaluation/liste de vérification/évaluation par les pairs
L'élève peut expliquer sa compréhension de l'information verbale en prenant la parole et en réagissant au message.	Utiliser des consignes brèves et précises/donner une intention de départ en précisant les étapes de réalisation.	Tâches segmentées/observation
2e trimestre		
L'élève s'engage activement dans le travail d'équipe.	Amener l'élève à définir son rôle à l'intérieur du travail d'équipe/clarifier les attentes du travail d'équipe	Autoévaluation/liste de vérification des tâches attribuées
L'élève fait des suggestions qui servent au groupe.	Élaborer des règles de conduite.	Observation/évaluation par les pairs/Autoévaluation
3e trimestre		

Secondaire Difficulté d'apprentissage

RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Aide-enseignante/aide-enseignant	75 minutes/jour/groupe classe en français	classe ordinaire
Enseignante/enseignant ressource	Disponible au besoin	local ressource

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire: Non Oui

ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI

Membre du personnel	Titre
Mme la directrice	Directrice
M. conseiller en orientation	Conseiller en orientation
Mme enseignante ressource	Enseignante ressource

PLAN DE TRANSITION Non Oui

But(s) à long terme:

Assurer une transition harmonieuse du secondaire au marché du travail ou aux études postsecondaires.

Mesures nécessaires	Personne(s) responsables des mesures	Échéanciers
Faire un choix de cours basé sur un choix de carrières et assurer un horaire équilibré selon les défis présentés dans chaque cours pour le semestre.	ens. ress, conseil.orientation	sept 08/fév09

REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE

Date	Description de la consultation	Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation
14/09/2008	Rencontre avec les parents et discussion du pei.	Les parents demandent des précisions au niveau des adaptations. Discussion du plan de transition à venir. L'élève indique qu'il est intéressé à des cours de COOP l'an prochain. Le PEI est ensuite signé.
09/12/2008	Révision du pei et des attentes pour le prochain semestre avec l'élève et ses parents.	L'élève indique que tout va bien dans ses cours et que les forces et les besoins indiqués dans son PEI représentent bien la situation actuelle.
20/01/2009	Rencontre en équipe école pour discuter des attentes au pei et son horaire du 2e semestre.	Rencontre avec l'élève pour discuter de ses projets à venir et de son plan de transition.
25/05/2009	Rencontre CIPR avec les parents et l'élève.	Discussion des résultats et des progrès, révision du PEI et des besoins de l'élève, de son choix de cours pour l'an prochain. L'organisation demeure toujours un défi.

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI est terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI est remis aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque période visée par le bulletin.

Signature de la directrice ou du directeur d'école

Date

Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation
(S'il vous plaît signer et retourner cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

Date

Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

Date